

Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques (DAEU B)



› Organisation

La formation, commune à toute l'Aquitaine, se déroule en présentiel et/ou à distance. Elle est assurée par des enseignants de l'université de Bordeaux pour l'enseignement en présentiel, et de l'université de Pau et des Pays de l'Adour pour l'enseignement à distance. Le programme est celui de la filière scientifique du baccalauréat.

2 disciplines obligatoires

- › Français (70 heures)
- › Mathématiques (110 heures).

2 disciplines au choix parmi les 3 suivantes

- › Physique (65 heures)
- › Chimie (57 heures)
- › Sciences de la nature et de la vie (56 heures).

› Quels débouchés ?

Le diplôme confère les mêmes droits qu'un baccalauréat scientifique.

Avec le DAEU B, vous pouvez :

- › poursuivre vos études dans des formations de l'enseignement supérieur (DUT, BTS, Licence...)
- › intégrer des formations paramédicales ou sociales (après concours)
- › passer des concours de la fonction publique de niveau baccalauréat.

› Admission

Vous devez :

- › remplir un dossier de candidature et le déposer avant le 4 septembre de l'année en cours
- › passer des tests en mathématiques, français, physique, chimie et sciences de la nature et de la vie (mi-septembre)
- › bénéficier d'un entretien relatif à votre projet de formation et vos perspectives professionnelles avec l'équipe pédagogique fin septembre pour débiter la formation en octobre.

Préparer son entrée en DAEU B

- › évaluer son niveau
- › effectuer une remise à niveau pré-DAEU

Informations et dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site : www.u-bordeaux.fr/Formation-continue-ST

CONTACTS & INSCRIPTION

Pour les étudiants de l'Aquitaine Nord :

Université de Bordeaux
Service de formation continue
Collège sciences et technologies

351 cours de la Libération - Bât A21 - CS 10004
33405 Talence Cedex

- › 05 40 00 64 51 ou 25 74
- › formation.continue.st@u-bordeaux.fr
- › u-bordeaux.fr/Formation-continue-ST

Pour les étudiants de l'Aquitaine Sud :

Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA)
Service formation continue - FORCO

Bât. d'Alembert - Rue Jules Ferry
64000 Pau

- › 05 59 40 78 88
- › accueil.forco@univ-pau.fr

Collège sciences et technologies
Service de formation continue

Carte d'identité de la formation

Conditions d'accès

Vous devez :

- › avoir 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de la délivrance du diplôme ;
- › avoir interrompu vos études initiales depuis au moins deux ans.

Si vous avez entre 20 et 24 ans : au 1^{er} octobre, vous devez justifier de deux ans d'activité professionnelle à temps plein ou partiel. Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle pour la même durée :

- › le service national
- › l'éducation d'un enfant
- › l'inscription au Pôle emploi
- › la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- › l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule d'octobre à juin selon trois modalités au choix :

- › **en présentiel** (en salles) : enseignements en face-à-face du lundi au vendredi le matin à Talence
- › **à distance** (FOAD) : enseignements en ligne sur la plateforme pédagogique de l'université (cours, exercices, accompagnement personnalisé) + une journée de regroupement par mois
- › **mixte** : enseignements en présentiel (Talence) et à distance selon les matières

Contrôle des connaissances

Deux sessions d'examens par an : une session d'examen en mai et une session de rattrapage en juin

Deux centres d'examen :

Bordeaux et Pau

Deux modalités d'obtention :

- › modalité compensable : le diplôme est obtenu si la moyenne des notes obtenues sur les 4 matières est supérieure ou égale à 10/20
- › modalité capitalisable : le diplôme est obtenu si chaque matière est validée par une note finale supérieure ou égale à 10/20.
- › La modalité capitalisable permet un étalement de la formation sur plusieurs années pour des raisons personnelles ou professionnelles. Chaque matière obtenue est considérée comme validée et le stagiaire en garde le bénéfice en cas de réinscription lors d'une année ultérieure (limité à 4 inscriptions).

› Coût et financements

Frais de formation

Financement par un organisme

- › Modalité compensable : 3200 €
- › Modalité capitalisable : 9,50 €/heure (2 matières minimum/an dont français ou maths)

Personnes non financées

A compter de janvier 2019, les frais de formation du DAEU B peuvent être pris en charge via le *Compte Personnel de Formation* (Code formation éligible CPF : 240751)



+ Droits d'inscription à l'université
(tarif pour l'année universitaire 2019-2020 : 170 €)

Une commission spécifique étudie les demandes de réduction de frais de formation (sur dossier complémentaire argumenté). Coût minimum de la formation : 340 € + droits d'inscription à l'université.

Co-financements et aides

- › Si vous justifiez d'une situation sociale correspondant aux critères définis par le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, vous pouvez être inscrit sur la convention université-Région.
- › Si vous êtes demandeur d'emploi non indemnisé(e), vous pouvez prétendre à une rémunération par la Région.

Attention : le nombre de places est limité.